



CAMV MANTES LA VILLE

JUDO- JUJITSU- BABY JUDO

Reprise des cours le mardi 11 SEPTEMBRE 2018

Cours dispensés par Philippe BEAUVAIS
Professeur diplômé d'état 5eme DAN

Horaires

<u>Mardi/Jeudi</u>	17h à 18h	Judo 6/7 ans (2012-2011) Catégories pré poussin(e) 1ère et 2 nd e année
<u>Mardi/Jeudi</u>	18h à 19h	Judo 8/10 ans (2010-2008) Catégories poussin(e) 1ère et 2 nd e année – Benjamins 1 ^{ère} année -
<u>Mardi</u>	19h à 20h30	Judo à partir de 11ans (2007 et plus) Catégories benjamin(e)s 2 nd e année et autres catégories (Minimes, Cadets, Juniors, Seniors et Vétérans)
<u>Jeudi</u>	19h à 20h30	Judo/Jujitsu à partir de 11ans (2007 et plus) - Catégories benjamin(e)s 2 nd e année et autres catégories (Minimes, Cadets, Juniors, Seniors et Vétérans)
<u>mercredi</u>	10h à 11h	Judo 5-10 ans (2013-2008)
<u>mercredi</u>	11h à 12h	Baby Judo 4/5 ans (2014-2013)

Les cours du **mardi**, **mercredi** et du **jeudi** ont lieu au Dojo du pôle Aimé Bergeal
STADE AIME BERGEAL -37 rue Louise Michel – Mantes la Ville





CAMV MANTES LA VILLE JUDO- JUJITSU- BABY JUDO

Reprise des cours le samedi 15 SEPTEMBRE 2018

Cours dispensés par Pascal AUBRUN

Horaires

Samedi

9h à 10h30 **Judo** Entraînement pour les compétiteurs
(à partir de la catégorie Poussins 2nde année (2008) et autres
catégories) - Préparation au KATA

10h à 11h **Judo** 6/9 ans (2012-2009)
Catégories pré poussin(e) - poussin(e) 1ère et 2nde année

11h à 12h **Baby Judo** 4/5 ans (2014-2013)

Les cours du **samedi** ont lieu dans la salle art martial - GYMNASSE AIME BERGEAL
rue des belle lances – Mantes la Ville





CAMV MANTES LA VILLE JUDO- JUJITSU- BABY JUDO

Tarif saison 2018 - 2019

BABY JUDO

215 € au total

Possibilité de régler en 3 fois (65+75+75)

Ce tarif comprend le prix pour les cours ANNUELS (177 euros)
et le prix de la licence fédérale obligatoire (38 euros)

JUDO / JUJITSU

215 € au total

Possibilité de régler en 3 fois (63+76+76)

Ce tarif comprend le prix pour les cours ANNUELS (177 euros)
et le prix de la licence fédérale obligatoire (38 euros)

20€ de réduction si inscription de plusieurs membres de la même famille

Les coupons-sports et les bons caf sont acceptés.

Renseignez vous auprès de votre employeur ou CE si vous avez droit à
une aide pour l'activité sportive de votre enfant

Les chèques à l'ordre du CAMV JUDO seront encaissés :

Un à l'inscription – le second fin janvier – le 3^{ème} fin avril.

(Ils peuvent être aussi mensualisés si plusieurs chèques mais doivent être
tous donnés lors de l'inscription)





CAMV MANTES LA VILLE JUDO- JUJITSU- BABY JUDO

Lieu d'inscription 2018 - 2019

Inscriptions mardi et jeudi

**Auprès de madame Vannier ou monsieur ou madame
Garcia
de 17h à 18h30**

**Auprès de monsieur Aubrun
18h 30 à 19 h15**

**Inscriptions mercredi (semaine paire)
Auprès de madame Aubrun
de 10h à 11h45**

**Pas d'inscription les mercredi (semaine impaire)
Mme Aubrun est absente**

**STADE AIME BERGEAL
DOJO du pôle Aimé Bergeal
34 Rue Louise Michel
78711 MANTES-LA-VILLE**





CAMV MANTES LA VILLE JUDO- JUJITSU- BABY JUDO

Lieu d'inscription 2018 - 2019

**Inscriptions
Auprès de madame Aubrun**

Samedi de 10 h 15 – 11 h 45

**GYMNASE AIME BERGEAL
Salle art martial
Rue des Belles Lances
78711 MANTES-LA-VILLE**

Pour les nouveaux adhérents :

Merci de bien vouloir remplir l'attestation lors du 1er cours et la rendre immédiatement lors du premier cours.

Vous avez droit à 2 ou 3 cours gratuits couverts par votre assurance.

A partir du 3ème cours ou 4^{ème} l'enfant devra **obligatoirement** être inscrit sinon il ne pourra pas être admis sur les tatamis.



CAMV MANTES LA VILLE JUDO- JUJITSU- BABY JUDO

CODE MORAL

Tenue obligatoire :

Un kimono de Judo propre et en bon état avec sa ceinture.

Des chaussons, claquettes, permettant d'aller des vestiaires aux tatamis.

Merci de bien vouloir respecter les horaires des vestiaires de façon à laisser les vestiaires disponibles pour les élèves des cours suivants.

Comportement, respect et politesse : les fondements du Judo

礼儀	La politesse. C'est respecter autrui
勇氣	Le courage. C'est faire ce qui est juste
誠	La sincérité. C'est s'exprimer sans déguiser sa pensée
名 譽	L'honneur. C'est être fidèle à la parole donnée
謙 虛	La modestie. C'est parler de soi-même sans orgueil
敬 尊	Le respect. C'est faire naître la confiance
自 制	Le contrôle de soi. C'est savoir taire sa colère
友 情	L'amitié. C'est le plus pur des sentiments humains



Document à compléter et à rapporter à la section de judo lors du premier cours pour bénéficier des cours gratuits

**CAMV MANTES LA VILLE -
JUDO- JUJITSU- BABY JUDO**

**ATTESTATION POUR TOUS LES ADHÉRENTS
A REMPLIR ET À RENDRE DÈS LE 1^{ER} COUR**

Afin de permettre à mon fils ou ma fille de découvrir le baby judo ou le judo, je soussigné(e)

Madame ou monsieur _____

Téléphone _____

Autorise mon enfant NOM : _____ Prénom : _____

à participer aux deux ou trois premières séances d'essai sous couvert de ma propre assurance.

A partir de la 3^{ème} ou 4^{ème} séance, votre enfant devra être à jour de son inscription (papiers nécessaires y compris certificat médical, enveloppes, photos, fiche personnelle et cotisations).

Dans la négative, le club ne pourra l'accueillir.

Nom et coordonnée d'une personne à contacter en cas d'urgence :

NOM : _____

PRENOM : _____

TELEPHONE : _____

Fait à mantes la ville le ____ / ____ / ____

Signature (précédé de lu et approuvé)





CAMV MANTES LA VILLE JUDO- JUJITSU- BABY JUDO

FICHE PERSONNELLE POUR TOUS LES ADHERENTS A REMPLIR EN MAJUSCULE

Parents	Nom	
	Prénom	
	Adresse postale	
	Téléphone	
	Adresse email	@
Adhérent	Nom	
	Prénom	
	Garçon / Fille	Garçon Fille (Rayer la mention inutile)
	date de naissance	
	Ceinture (si non débutant)	
	Adresse email	@
Adhérent	Nom	
	Prénom	
	Garçon / Fille	Garçon Fille (Rayer la mention inutile)
	date de naissance	
	Ceinture (si non débutant)	
	Adresse email	@
Adhérent	Nom	
	Prénom	
	Garçon / Fille	Garçon Fille (Rayer la mention inutile)
	date de naissance	
	Ceinture (si non débutant)	
	Adresse email	@





CAMV MANTES LA VILLE

JUDO- JUJITSU- BABY JUDO

Attention nouvelles règles concernant le certificat médical

- Certificat médical est **obligatoire** attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition (avant le 30 septembre 2018) **pour tous les nouveaux adhérents**

Modalités pour les passeports sportifs

Il est obligatoire à partir de 6 ans et viens s'ajouter au tarif annuel de la cotisation (8 euros) pour **tous les nouveaux**.

Modalités pour la prise de licences sur internet si vous n'êtes à l'aise :

Vous pouvez retrouver les formulaires vierges à l'adresse suivante :

http://dev.licences-ffjudo.com/espacelicence/zelic_Premierelicence.aspx

En cliquant sur imprimer le formulaire de licence vierge pour la saison 2018-2019.

Dès que les licences sont renseignées, ils devront être téléchargées sur votre ordinateur ;

Il faudra ensuite imprimer les licences, les signer et les ramener à la section judo du CAMV avec le certificat médical, le règlement de la cotisation, les enveloppes, les photos et la fiche personnelle.

ATTENTION : prendre la licence en ligne ne veut pas dire ENFANT INSCRIT définitivement au club de judo.

Sans validation du CAMV section judo, l'enfant ne pourra pas être présent sur les tatamis.

La section judo du CAMV procédera à la vérification et devra valider ensuite l'inscription définitive de l'adhérent sur le site de la fédération.

La fédération de judo délivrera ensuite une licence qui vous sera remise personnellement où envoyer par courrier postal.

AUCUNE LICENCE NE SERA DONNEE AUX ENFANTS.





Pour d'autres renseignements, la section judo est joignable :

Par mail à l'adresse suivante : camvjudo@gmail.com

Par téléphone (répondeur laisser un message dans la journée ou après 19 h 30 le soir au 01 30 63. 03 .22

Voici l'adresse du site internet de la section où vous pouvez aussi avoir des renseignements

<http://camvjudo.sportsregions.fr>

Bonne saison sportive

COMITE DES YVELINES DE JUDO

[9 Ter Rue de Liège](#)

ZA La Petite Villedieu

78990 ELANCOURT

Tél. 09 62 01 59 79

www.judo78.net





IMPORTANT

**TOUS LES DOSSIERS COMPLETS
DEVRONT NOUS ETRE RENDUS
AVANT LE DIMANCHE 30
SEPTEMBRE 2018.**

**Passé ce délai, les enfants ne seront
pas acceptés pendant les cours sur
les tatamis.**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET VERRA
SON INSCRIPTION NON VALIDEE PAR
LE CLUB AUPRES DE LA FEDERATION
DE JUDO.**



CAMV MANTES LA VILLE

JUDO- JUJITSU- BABY JUDO

AUTRES DOCUMENTS OBLIGATOIRES QUI SERONT A NOUS RAPPORTER POUR FINALISER L'INSCRIPTION POUR TOUS LES NOUVEAUX ADHERENTS

- L'attestation est à rendre pour tous les **nouveaux adhérents** lors du premier cours.
- La fiche personnelle est à compléter entièrement en majuscule.
- L'imprimé de la licence ou formulaire d'affiliation vierge **ci-jointe** au dossier.

Si vous êtes à l'aise sur internet : vous pouvez le retrouver en suivant les modalités plus loin.

Il est à compléter, à signer et à ramener au club pour valider le dossier d'inscription sur internet auprès de la fédération de judo.
- Le certificat médical « **APTE A LA COMPETITION** » est obligatoire pour tous les **nouveaux adhérents**.
- Votre règlement par chèque(s) à l'ordre du CAMV judo.
- 2 enveloppes **prêt à poster 50 g** format A5 ou enveloppes demi-format avec de **2 timbres** dessus. Elles seront libellées avec l'adresse personnelle du responsable légal de l'enfant.
- 2 photos d'identité (avec le nom de l'enfant au dos) **pour les nouveaux**.

Les autres documents qui suivent sont à compléter et à rapporter à la section de judo pour finaliser l'inscription.

- **Formulaire d'autorisation de sortie ;**
- **Formulaire d'autorisation droit à l'image ;**
- **Le règlement intérieur de la section.**

I



CAMV MANTES LA VILLE JUDO- JUJITSU- BABY JUDO

FICHE PERSONNELLE POUR TOUS LES ADHERENTS A REMPLIR EN MAJUSCULE

Parents	Nom	
	Prénom	
	Adresse postale	
	Téléphone	
	Adresse email	@
Adhérent	Nom	
	Prénom	
	Garçon / Fille	Garçon Fille (Rayer la mention inutile)
	date de naissance	
	Ceinture (si non débutant)	
	Adresse email	@
Adhérent	Nom	
	Prénom	
	Garçon / Fille	Garçon Fille (Rayer la mention inutile)
	date de naissance	
	Ceinture (si non débutant)	
	Adresse email	@
Adhérent	Nom	
	Prénom	
	Garçon / Fille	Garçon Fille (Rayer la mention inutile)
	date de naissance	
	Ceinture (si non débutant)	
	Adresse email	@





CAMV MANTES LA VILLE JUDO- JUJITSU- BABY JUDO

Formulaire d'Autorisation de sortie

Document à nous retourner avec le dossier d'inscription pour toutes les licenciées et tous les licenciés

J'autorise mon/mes enfant(s) après le cours de judo :

- ❖ De sortir sur le parking du stade me rejoindre
- ❖ A rentrer seul(e)
- ❖ A rentrer avec les grands-parents
- ❖ A attendre à l'intérieur (vestiaire) mon arrivée
- ❖ Autres (à préciser)

Nom du responsable :

Téléphone :

Signature et date précédées de (lu(e) et approuvé(e) :

Il est demandé aux parents de respecter les horaires de sortie et d'arriver 5 minutes avant la fin du cours. La section CAMV judo dégage toute responsabilité à la fin de l'heure de cours.





CAMV MANTES LA VILLE JUDO- JUJITSU- BABY JUDO

Formulaire d'Autorisation du droit à l'image

Document à nous retourner avec le dossier d'inscription pour toutes les licenciées et tous les licenciés

J'autorise par la présente le CAMV section JUDO à exploiter et à diffuser les images fixes ou audiovisuelles, vidéos, prises lors des entraînements et manifestations sportives du CAMV sur lesquelles je figure (ou si adhérents mineur) sur lesquelles figure (nom et prénom du mineur : _____).

En vue de les mettre en ligne sur le site internet de la section ou tous autres (<http://camvjudo.sportsregions.fr>)

supports de communications du CAMV (journaux de la ville etc...) et de les exposer dans le cadre de manifestations auxquelles le CAMV section JUDO participera.

La présente autorisation est incessible et, ne s'applique qu'au CAMV section JUDO.

OUI

NON

Date et signature de l'adhérent (ou de son représentant légal si adhérent mineur).



CAMV MANTES LA VILLE

JUDO- JUJITSU- BABY JUDO

Règlement intérieur de la section

L'adhésion au club n'est effective qu'après avoir rendu le dossier complet.

Toute adhésion au CAMV section judo est engagée pour l'année sportive. Il n'y a pas de remboursement en cours d'année sauf cas de force majeure.

La cotisation comprend les cours pour l'année (177 euros) et la cotisation (38 euros incluant l'assurance) qui est reversée à la fédération de judo.

Chacun devra respecter les règles de la ponctualité, d'hygiène (horaires entrée et sortie, vestiaires, tenue vestimentaire).

Prévoir une bouteille d'eau et des claquettes pour l'accès au dojo.

Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou d'oubli d'objets personnels dans les vestiaires.

En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence (s'il y a urgence) et l'adhérent sera conduit à l'hôpital.

L'absence d'un professeur ou l'annulation d'un cours sera annoncée par voie d'affichage sur les lieux ainsi que sur le site internet de la section ou oralement par les professeurs et déchargera l'association de sa responsabilité.

Date et signature :